

Programmation finale

REGARDER LE PAYSAGE PAR LA
LUNETTE DE L'ÉVALUATION D'IMPACT
les 19 mai, 24 et 25 mai 2022

AQÉI
Congrès virtuel 2022

L'association québécoise pour l'évaluation d'impact est heureuse de vous convier à cette deuxième édition du Congrès annuel en formule virtuelle.

Volets inéluctables d'une étude d'impact, les impacts visuels et les transformations du paysage se retrouvent souvent au cœur des débats ou même des polarisations sur les projets de développement. À l'heure où le gouvernement québécois a sa Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire en gestation, le champ de l'évaluation environnementale doit pouvoir comprendre et considérer l'attachement profond des gens à leur territoire, souvent intimement lié à la notion du paysage. Urbain, bucolique, familial, tranquille, austère, impressionnant : autant de qualificatifs au paysage qui rendent complexe son évaluation.

Table des matières

Table des matières.....	2
Mot de votre conseil d'administration.....	3
Remerciements.....	4
Consignes et éthique sur la plateforme Teams.....	5
Programme en un coup d'œil.....	6
Résumés des conférences et notes biographiques	9
Session 1 – 19 mai 2021 – 13h à 15h30	9
Session 2 – 24 mai 2021 – 13h à 16h	15
Session 3 – 25 mai 2022 – 10h à 15h30	19

Mot de votre conseil d'administration

Encore une fois cette année, le conseil d'administration a évolué dans un contexte changeant en prévision de la tenue de son congrès printanier. Différents facteurs ont influencé la décision de faire à nouveau une formule entièrement virtuelle. Nous espérons vivement qu'il en sera autrement au prochain congrès, et même pour nos activités de l'automne 2022!

Le conseil d'administration tient à remercier chaleureusement les bénévoles qui ont été impliqués dans l'organisation du congrès ainsi que le Regroupement des géographes du Québec, qui a organisé et présente une session complète de cette édition du congrès annuel de l'AQÉI. Nous souhaitons miser de plus en plus sur ces collaborations entre associations, puisque les enjeux vécus et les thèmes que nos membres respectifs souhaitent aborder se recourent!

Finalement, nous voulons remercier les membres de l'Association qui supportent ses activités et ses projets tout au long de l'année.

En vous souhaitant un excellent congrès,

Lina Lachapelle, présidente et Alexandra Boileau, vice-président

Au nom de tout le [conseil d'administration de l'AQÉI](#).

Remerciements

L'AQÉI tient à remercier le Comité programmation qui a planifié cette édition toute spéciale du congrès en contexte de pandémie. Merci aux membres :

- ❖ Geneviève Bélanger
- ❖ Alexandra Boileau
- ❖ Érica Guth
- ❖ Jean Hébert
- ❖ Mario Heppell
- ❖ Élodie Le Grand
- ❖ Yves Rochon

Merci également aux autres administrateurs et administratrices de l'Association pour l'appui aux recherches et à la logistique.

Finalement, merci au Regroupement des géographes du Québec pour l'organisation conjointe d'une session!



Consignes et éthique sur la plateforme Teams

Bienvenue à cette deuxième édition entièrement virtuelle du congrès pour l'Association! Nous souhaitons partager les bonnes pratiques et quelques consignes pour le bon déroulement de l'événement :

- Nous vous prions vous connecter à micro fermé et de conserver ce dernier désactivé lorsque vous n'êtes pas l'interlocuteur du moment.
- Pour plus de convivialité lors des sessions, nous vous invitons à activer votre caméra et ainsi permettre aux personnes qui présentent de mieux partager leur contenu. Nous comprenons cependant si votre environnement ou votre réseau ne le permettent pas en tout temps.
- La fenêtre de conversation peut être utilisée modérément pour des partages vers l'ensemble des participants et participantes, pertinents au contenu en cours de présentation.
- Les périodes de questions et d'échanges seront dirigées par l'animateur ou l'animatrice de session, qui accordera les droits de parole et tentera de respecter au mieux l'ordre des interventions.
- Respect mutuel et courtoisie doivent demeurer de mise dans nos échanges.

Bon congrès!

Programme en un coup d'œil

Session 1

19 mai de 13h à 15h30

Organisée et présentée par l'AQÉI

Horaire de l'après-midi		
13h	Accueil et règles de fonctionnement	
13h05	Mot de bienvenue	Présidente de l'AQÉI : Lina Lachapelle
13h10	The Cree Nation Government Place Names Program: Opportunities for Collaboration in Environmental Assessment (en anglais)	<i>John Bishop</i>
13h50	Le projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan au village historique de Val-Jalbert. Étude du paysage et résultats.	<i>Elaine Bougie et Joëlle Thibault Groupe Synergis</i>
14h30	Embellissement et participation publique : le consensus sur le paysage est-il possible?	<i>Lina Lachapelle, SNC Lavalin et Alexandra Boileau, Transfert Environnement et Société</i>
15h10	Mot de la fin et remerciements	Présidente de l'AQÉI : Lina Lachapelle
15h30	Fin de la session	

La perspective géographique de l'analyse paysagère

Organisée et présentée par le [Regroupement des géographes du Québec \(RGQ\)](#)

Horaire de l'après-midi		
13h	Accueil et règles de fonctionnement	
13h05	Mot de bienvenue	Jean Hébert, vice-président du RGQ
13h10	Les fonctions identitaires des paysages ou pourquoi des lieux deviennent des paysages	<i>Mario Bédard</i> <i>Département de géographie,</i> <i>Université du Québec à</i> <i>Montréal</i>
13h50	Moyens et motifs de préserver la valeur économique des actifs paysagers; la caractérisation des actifs paysagers. Le cas de la région de Québec	<i>Guy Mercier</i> <i>Département de géographie,</i> <i>Université Laval</i>
14h30	Méthodes de prise en compte des dimensions paysagères au sein des démarches d'évaluation environnementale des projets de lignes de transport d'énergie : portrait exploratoire d'expériences étrangères et enseignements pour le Québec	<i>Sylvain Paquette</i> <i>Chaire en paysage et</i> <i>environnement, Université de</i> <i>Montréal</i>
15h10	Panel à questions d'intérêts	<i>Mario Bédard, Guy Mercier,</i> <i>Sylvain Paquette</i> <i>Animateur : Jean Hébert</i>
15h45	Mot de la fin et remerciements	AQÉI
16h	Fin de la session	

Horaire de l'après-midi		
10h	Accueil et règles de fonctionnement	
10h05	Mot de bienvenue	AQÉI
10h10	Méthode et défis de l'analyse des impacts du nouveau pont de l'île d'Orléans sur le paysage et le patrimoine	<i>Marie Nolet, Bessam Fallah Ministère des Transports du Québec et ABCP Architecture</i>
11h00	Entendre et partager le paysage au cours de l'évaluation environnementale, une question pour les MRC?	<i>Geneviève Brisson Université du Québec à Rimouski</i>
12h00	Pause lunch	
13h00	Mot de retour	AQÉI
13h10	Équipes géomatique et environnement, développer ensemble des outils sur les enjeux de paysage dans les projets de transport d'énergie.	<i>Annie Prince et Ariane Drouin Hydro-Québec</i>
13h50	Analyses de visibilité : Potentiels et opportunités dans le cadre des projets du réseau de transport d'Hydro-Québec.	<i>Ariane Drouin et Isabelle Thériault Hydro-Québec</i>
14h30	La politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire	<i>Isabelle Boucher, urbaniste, Directrice générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</i>
15h10	Mot de la fin et remerciements	Présidente de l'AQÉI : Lina Lachapelle
15h30	Fin de la session	

Session 1 – 19 mai 2021 – 13h à 15h30

13h10-13h50 : The Cree Nation Government Place Names Program: Opportunities for Collaboration in Environmental Assessment (en anglais)

John Bishop, Cree Nation Government

Abstract : The Cree Nation Government maintains an active research program to document and promote the use of Cree-language place names for Cree territory. The program currently undertakes interviews with elders and land-users, and also consolidates and validates forty years of research on Cree territory. The presentation will introduce Cree place names and place naming, discuss the potential insights they have to offer about Cree perceptions of the geography and history of the landscape in Eeyou Istchee, and will outline the methods that are being used both in gathering new names in the field, and in consolidating and assessing the results of previous research. Because place names represent a meeting point for geographic and environmental perception and knowledge, language, and history, a consideration of the challenges and opportunities related to their study will provide an excellent opportunity to discuss pitfalls and opportunities for those involved in Impact Assessment work who find themselves working in indigenous communities.

Biography: John Bishop is the Toponymist for the Cree Nation Government (Eeyou Istchee) where he is responsible for the Cree Nation Government's Place Names Program and research. Prior to joining the Cree Nation Government, John studied and taught history with a focus on Environmental history and the history of the Indigenous European encounter.

13h50-14h30 : Projet de mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan au village historique de Val-Jalbert. Étude du paysage et résultats.

Elaine Bougie et Joëlle Thibault, Groupe Synergis

Résumé : La mise en valeur hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan est un exemple remarquable d'un projet ayant été développé avec le paysage comme enjeu prioritaire. Dès son amorce, le projet, né d'une initiative communautaire locale, a été développé avec une attention particulière pour l'impact visuel de son implantation sur un site hautement fréquenté, reconnu pour son caractère historique, sa valeur esthétique et ses vues panoramiques. Dans cette présentation, nous vous présenterons comment le paysage a été étudié à toutes les étapes du projet; de l'étude d'impact jusqu'au suivi environnemental.

En 2007, la collaboration de deux MRC et d'une communauté autochtone forme la Société de l'énergie communautaire du Lac-Saint-Jean. Ayant pour mission le développement de projets d'énergie renouvelable dans la région, la Société présente en 2011 un projet d'exploitation du potentiel hydroélectrique de la rivière Ouiatchouan dans l'enceinte du Parc historique de Val-Jalbert en privilégiant la protection du patrimoine et la redistribution locale des retombées.

Val-Jalbert est un ancien village industriel, datant du début du XXe siècle, situé sur la rivière Ouiatchouan. Il est aujourd'hui un site touristique fortement fréquenté du Saguenay-Lac-Saint-Jean, reconnu pour sa valeur patrimoniale et esthétique, son caractère symbolique ainsi que ses installations récréotouristiques.

Dans l'étude du projet et la consultation du public se dévoile un intérêt particulier pour l'intégration visuelle des ouvrages dans le site patrimonial. L'aspect visuel de la chute, la visibilité des nouvelles infrastructures et le caractère naturel du site soulèvent maintes préoccupations. Le paysage se présente alors comme un enjeu prioritaire dans l'étude d'impact environnemental.

Grâce à une approche d'analyse spécifique au paysage, les conditions actuelles, la résistance, les impacts et les mesures d'atténuation sont analysés afin d'évaluer

l'impact résiduel du projet sur le paysage, et ce pour les étapes menant à son exploitation.

Le projet a été autorisé par le Gouvernement du Québec, à la suite du processus d'audiences publiques en 2012, avec comme exigence la réalisation d'un programme de suivi environnemental. L'un des thèmes principaux de celui-ci porte sur l'intégration visuelle des ouvrages et l'incidence de la gestion des débits sur l'aspect visuel de la chute Ouatouchouan.

Conformément au protocole, le premier suivi a eu lieu en 2016 et le second en 2020, soit 1 an et 5 ans après la mise en service de la centrale. Lors de ces suivis, plusieurs activités ont été réalisées afin de déterminer l'impact visuel réel du projet et énoncer des recommandations d'optimisation si nécessaire. Parmi ces activités on compte: un relevé de terrain et un photomontage des installations, un sondage de la clientèle touristique, la consultation des intervenants locaux et régionaux, une revue de littérature dans les médias locaux et sur le web ainsi qu'une analyse de la gestion des débits de la chute.

En résultat de ce long processus d'étude se présente aujourd'hui un projet qui se distingue par son intégration positive dans son milieu récepteur, et ce en grande partie, grâce à la reconnaissance de son incidence potentielle sur le paysage dès le début de son élaboration.

Biographies :

Architecte paysagiste diplômée de l'Université de Montréal, **Elaine Bougie** possède 33 années d'expérience dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'aménagement paysager et du design urbain. Possédant une solide expertise en études d'impact, en évaluations environnementales et en suivis environnementaux, particulièrement pour l'étude du paysage et du milieu humain, elle a également participé aux audiences publiques du BAPE et aux consultations publiques de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACÉE) en tant que spécialiste. Madame Bougie a collaboré à différents projets (lignes et postes électriques, parcs éoliens, centrales,

sites miniers, etc.) dans diverses régions du Québec et est bien au fait des préoccupations et enjeux associés au paysage.

Architecte paysagiste diplômée de l'Université de Montréal, **Joëlle Thibault** détient également un diplôme d'études supérieures spécialisées dans le domaine des sciences environnementales et du développement durable. Dès le début de sa carrière, elle a mis de l'avant son intérêt pour l'environnement en travaillant sur des projets qui allient à la fois fonctionnalité et créativité tel que l'aménagement de milieux humides, la stabilisation de rives et les phytotechnologies. Depuis son intégration dans l'équipe du Groupe Conseil Nutshimit Nippour, aujourd'hui devenu le Groupe Synergis, elle élargit son champ d'implication professionnelle et s'implique depuis quelques années à la réalisation d'études d'impact sur l'environnement et la géomatique. Elle a été impliquée dans la réalisation de plusieurs mandats d'étude du paysage, d'analyse de visibilité et d'intégration visuelle.

14h30-15h10 : Embellissement et participation publique : le consensus sur le paysage est-il possible?

Résumé : La conférence vise à faire connaître la démarche entourant l'embellissement des installations du terminal maritime de la Raffinerie Jean-Gaulin à Lévis. Cette initiative d'Énergie Valero, qui vise à améliorer l'aspect visuel de ses installations en bordure de la rue St-Laurent, répond à des demandes citoyennes formulées depuis le début des années 2000. Un groupe de travail a été mandaté par le Comité de liaison de la raffinerie pour développer et évaluer la faisabilité de différentes options d'amélioration des installations du terminal maritime de Valero, notamment pour les réservoirs et les conduites. Ce groupe de travail est composé de citoyens de Lévis ainsi que de représentants du Regroupement pour la mise en valeur de la rue Saint-Laurent, du Groupe d'initiatives et de recherche appliquée au milieu (GIRAM), de la Ville de Lévis et d'Énergie Valero.

L'approche choisie visait à créer un consensus basé sur l'évaluation des fonctions et faisabilité de ces options. Plusieurs étapes ont été nécessaires pour arriver à ce consensus : l'analyse de l'état des lieux; choix, catégorisation et pondération des critères (faisabilité technique, complexité légale, acceptabilité sociale, et évaluation environnementale); et élaboration d'une grille d'évaluation permettant de comparer les options entre elles. Ce processus collaboratif et consultatif s'est déroulé sur plusieurs années et est toujours actif à ce jour.

Cette démarche témoigne de la persévérance des acteurs du milieu à maintenir un dialogue constructif malgré les divergences d'opinions et d'intérêts. Elle démontre l'efficacité d'avoir un facilitateur neutre d'une part, ainsi que de nourrir la démarche d'informations factuelles d'autre part. En effet, cette démarche formelle a été bonifiée de l'expertise de plusieurs intervenants, et de nombreux outils ont été mis à profit afin de centrer le dialogue sur des bases de discussions communes : devis d'ingénierie, analyse de coûts, études, analyse multicritères, présentations, etc. Enfin, même si la démarche a été fructueuse dans le cas de l'embellissement d'une installation en particulier, l'expérience démontre également que les perspectives des différents acteurs continuent de différer dans le temps même lorsque le dialogue est établi. Ainsi, le travail qui vise à trouver des terrains d'entente doit être repris pour chaque nouveau défi, et le lien de confiance entre les acteurs ne doit pas être pris pour acquis.

Biographies :

Lina Lachapelle est ingénieure chimiste et elle cumule plus de 30 ans d'expérience dans les domaines des études et de la gestion environnementale de projets industriels. Chez SNC-Lavalin, elle contribue positivement au développement de grands projets industriels, comme directeur de projet d'études d'impact environnemental, en supportant les clients dans leurs discussions avec les autorités règlementaires, en élaborant des stratégies pour bonifier les projets et ainsi maximiser leur intégration dans le milieu. Communicatrice crédible et vulgarisatrice hors pair, elle a la capacité de coordonner et mobiliser tous les

acteurs d'un projet, soient-ils du promoteur, des autorités gouvernementales, des sous-traitants, des équipes d'ingénierie ou du public.

Alexandra Boileau est directrice de projets et associée chez Transfert Environnement et Société, y évoluant depuis 2008. Elle détient plus de 10 années d'expérience en gestion de projet, en communication sociale et en évaluation environnementale de projets. Elle a participé à la mise sur pied et à l'encadrement de dizaines de démarches de consultation publique et mécanismes participatifs dans les secteurs public, communautaire et privé.

Session 2 – 24 mai 2021 – 13h à 16h

Organisée et présentée par le Regroupement des géographes du Québec



13h10-13h50 : Les fonctions identitaires des paysages ou pourquoi des lieux deviennent des paysages

Mario Bédard, Université du Québec à Montréal

Résumé : Que ce soit aux fins de positionnement stratégique d'une région administrative, municipalité régionale de comté ou municipalité, de la mise en marché d'un promoteur immobilier, de la protection par des associations ou citoyen-ne-s d'un cadre naturel ou bâti, en cette époque de forte mobilité des gens et de large diffusion d'idéaux et d'images qui interpellent nos référents usuels, mais encore suite à la (re)découverte récente de notre environnement immédiat avec la limitation de nos déplacements occasionnée par la COVID 19 ou notre empreinte écologique, nous sommes plus conscients que jamais que le sens que nous conférons aux lieux et territoires, et donc le rôle que nous leur attribuons, nous définit à bien des égards. Largement indicible, ce sens s'exprime tout particulièrement au sein de nos paysages car ceux-ci sont autant de constructions socio-culturelles qui cristallisent et représentent les fonctions identitaires que prêtent à un lieu ou territoire les personnes qui l'habitent, le fréquentent, l'imaginent, l'administrent, etc. Un paysage devenu tel par désignation, fabrication ou pratique car tous les lieux et territoires ne « font pas paysage » et pour lequel on éprouve, entretient ou préconise un attachement variable en nature, portée et intensité. Pour mieux comprendre et gérer ces fonctions identitaires et attachements divers aux paysages, et donc aux lieux et territoires qu'ils symbolisent de multiples façons, nous proposons une réflexion sur les processus d'identification à l'œuvre et le spectre des sentiments qui leurs sont afférents. Cette réflexion s'intéressera ainsi notamment aux liens cognitifs, affectifs et

conatifs qui nous unissent à des lieux ou territoires et par lesquels ceux-ci sont transformés en paysages afin de nous y reconnaître et projeter.

Biographie : Mario Bédard est professeur au département de géographie de l'UQAM depuis 2003. Épistémologue et spécialiste de géographie culturelle fondamentale, ses recherches portent sur la fonction référentielle et la vocation identitaire du territoire, plus précisément sur la signification des lieux, sur les géosymboles et sur les paysages. Il réfléchit sur les moyens de la géographie pour les comprendre et les considérer dans toute leur complexité et leur dynamique. Ses travaux les plus récents portent sur les conceptions et conceptualisations de la territorialité, les approches qualitatives en géographie, puis sur les processus d'identification au territoire et les sentiments qui leur sont associés.

13h50-14h30 : Motifs et moyens de préserver l'actif paysager

Guy Mercier, Université Laval

Résumé : La conférence présente une recherche en cours sur les motifs et les moyens de préserver l'actif paysager. De nombreuses études portent sur les caractères et la caractérisation des paysages pour en spécifier la valeur culturelle ou identitaire. On en tire souvent, aux fins de l'aménagement du territoire, une normativité (des règles et des projets) susceptible d'assurer la protection ou la mise en valeur du paysage, voire de renforcer, par le recours à la démocratie et à la participation populaire, une culture paysagère. Sans renier cette approche, le projet en question s'attache non pas à la valeur culturelle ou identitaire, mais à sa valeur économique. Après avoir considéré l'ensemble des processus de la valorisation économique du paysage, sont ensuite repérées, à partir d'enquêtes sur le terrain, les variables visuelles (figuratives et graphiques) faisant que, en chacun des cas étudiés, le paysage est un actif attractif et apprécié. Ces variables, traitées comme des facteurs de la valorisation économique du paysage, sont enfin traduites en normes aménagistes à vocation spécifiquement paysagère. Au total, le paysage se révèle être un actif essentiellement collectif, de sorte que les

autorités publiques exerçant des responsabilités directes en aménagement du territoire en sont garantes et fiduciaires. À ce titre, elles doivent en assurer le maintien et mettre en œuvre une politique paysagère apte à agir efficacement sur les coûts et les bénéfices qui s'y rattachent.

Biographie : Guy Mercier est, depuis 1992, professeur de géographie de l'Université Laval, où il a également été doyen de la faculté de foresterie, de géographie et de géomatique (2016-2020), directeur du département de géographie de l'Université Laval (2008-2015) et directeur du CÉLAT Centre de recherche Cultures – Arts – Sociétés (2000-2003). Il a aussi été rédacteur en chef des *Cahiers de géographie du Québec* (1996-2001 et de 2003-2008). Il a fondé en 2004 la collection *Géographie* aux Presses de l'Université Laval. Ses recherches couvrent trois champs. Spécialiste d'histoire et d'épistémologie de la géographie, il est engagé dans une réflexion théorique sur la propriété et sur la structuration de l'établissement humain, en même temps qu'il commente différents auteurs anciens, notamment Paul Vidal de la Blache. Il contribue aussi aux études urbaines en analysant la dynamique sociale sous-jacente à la revitalisation des quartiers anciens, à l'étalement urbain et à l'urbanisation diffuse. Concomitamment, il s'intéresse à la condition géographique et aménagiste du paysage, du patrimoine et de l'art public. En 2018, en collaboration avec Yves Brousseau, il a publié un atlas du Québec destiné au grand public : *Le Québec d'une carte à l'autre*.

14h30-15h10 : Méthodes de prise en compte des dimensions paysagères au sein des démarches d'évaluation environnementale des projets de lignes de transport d'énergie : portrait exploratoire d'expériences étrangères et enseignements pour le Québec

Sylvain Paquette, Université de Montréal

Résumé : Ici comme ailleurs, la prise en compte des dimensions paysagères de même que l'acceptabilité sociale des projets de ligne de transport d'énergie

demeurent une préoccupation majeure des plus actuelles. La présente communication expose les principaux résultats des travaux de la CPEUM menés en partenariat avec Hydro-Québec sur l'intégration des préoccupations paysagères à l'élaboration de projets de lignes à haute tension. Sur la base d'un examen de quelques cas d'études étrangers, soit de développement de méthode-cadre ou de cas particuliers d'évaluation des impacts sur le paysage, cette communication vise à dégager, d'une part, les aspects saillants des méthodes d'évaluation des paysages dans les projets de transport d'électricité en vue de tirer, d'autre part, les principaux enseignements en regard de l'évolution des pratiques d'évaluation environnementale en contexte québécois. L'actualisation du concept de paysage, l'accès à un socle de connaissances éprouvées et systématiques sur les paysages, la prise en compte des valorisations sociales envers ceux-ci de même que la transformation du rôle de l'expert en matière de paysage constituent quelques-unes des pistes de réflexion convoquées.

Biographie : Sylvain Paquette est titulaire de la Chaire en paysage et environnement de l'Université de Montréal (CPEUM) et professeur titulaire à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de la même institution. Ses travaux abordent la question du paysage comme un phénomène de valorisation sociale et culturelle des territoires habités. Dans le contexte des recherches en partenariat qu'il a mené au sein de la CPEUM, il a été engagé dans plusieurs opérations de transfert d'expertise impliquant les principaux intervenants de l'aménagement du territoire au Québec, soit entre autres, Hydro-Québec, divers ministères québécois, ainsi que plusieurs instances régionales et municipales.

15h10-15h50 : Panel

10h10–11h00 : Méthode et défis de l'analyse des impacts du nouveau pont de l'île d'Orléans sur le paysage et le patrimoine

Marie Nolet et Bessam Fallah, ministère des Transports du Québec et ABCP Architecture

Résumé : Depuis les années 1990, de nouvelles approches patrimoniales voient le jour pour préserver l'« esprit du lieu », le « paysage culturel » et le « paysage urbain historique ». Toutes considèrent le bien patrimonial pour lui-même et en interaction avec son contexte. Cette compréhension élargie du patrimoine trouve sa place depuis dans l'analyse de plusieurs projets d'infrastructures à proximité de sites et de biens reconnus comme patrimoine.

Le patrimoine bâti n'est plus de nos jours considéré par le seul truchement des valeurs esthétique ou historique des biens patrimoniaux. Il est admis que ces biens prennent leur sens et leurs significations dans les liens qu'ils ont entretenus avec les territoires qui les entourent. C'est ainsi que ces biens trouvent et donnent du sens à des paysages dits culturels qui sont le fruit des interactions dans le temps entre les personnes, les territoires et les biens. Ces biens témoignent entre autres d'un art d'habiter et de construire le territoire. Cette façon de voir le patrimoine révèle davantage sa valeur sociale et économique et son rôle en tant qu'acteur d'un territoire.

Le projet de construction d'un nouveau pont reliant l'île d'Orléans à la rive nord s'inscrit dans un environnement d'une richesse patrimoniale unique. Le pont est entouré de sites et de biens de différentes échelles jouissant de statuts de protection internationale, fédérale, provinciale et municipale ainsi que plusieurs sites et bien d'intérêt pour la communauté. Considérer le paysage culturel dans son ensemble dans la démarche d'analyse des impacts permet une plus grande ouverture que l'approche patrimoniale conservatrice centrée sur les objets. Ainsi, l'étude du paysage culturel offre l'avantage de considérer la qualité dynamique des relations, au lieu de se restreindre au traitement de l'aspect physique des

ressources patrimoniales en leur supposant des qualités statiques. Elle permettra une compréhension claire et exhaustive des enjeux patrimoniaux entourant le projet du nouveau pont et de l'ampleur des impacts potentiels, au-delà de la structure du pont et des valeurs intrinsèques qu'on lui reconnaît.

Le défi a été entre autres de cerner un secteur suffisamment étendu, d'en recenser les ressources et les attributs et les valeurs patrimoniales et donc de constituer une base la plus juste et la plus complète possible pour soutenir le processus décisionnel.

L'analyse s'est inscrite déjà dans une vision large et intégrative du patrimoine puisqu'elle dresse un inventaire des ressources qui le composent et des acteurs du milieu patrimonial et de leurs positions pour en venir aux mesures d'atténuation. Ainsi les questions patrimoniales soulevées avec la construction du nouveau pont sont prises en compte en fonction de l'ensemble du paysage culturel dans lequel le pont s'inscrit. Au-delà de l'étude d'impact, l'accompagnement en patrimoine, paysage et architecture tout le long du projet vient quant à lui intégrer l'apport de cette lecture patrimoniale du paysage pour s'assurer qu'elle suit les évolutions du projet.

Biographies

Marie Nolet est coordonnatrice du module Environnement et paysage à la Direction générale de la Capitale-Nationale du ministère des Transports depuis 2003. Elle détient un baccalauréat en architecture de paysage de l'Université de Montréal et une maîtrise en gestion de projet de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Sa pratique des trente dernières années lui a permis de développer une expertise en patrimoine notamment comme directrice générale du Conseil des monuments et sites du Québec (devenu Action Patrimoine) et comme gestionnaire de sites patrimoniaux classés.

Bessam Fallah est expert en conservation du patrimoine bâti au sein d'ABCP architecture à Québec. Diplômé de 3 universités différentes sur 3 continents, dont l'UQAM, il s'intéresse au patrimoine du XXe siècle, au patrimoine urbain et à la question du développement local en lien avec le patrimoine. Ses expériences

concernent les procédures de reconnaissance et d'évaluation du patrimoine aux prises avec les approches intégratives et à la multiplication des acteurs. Ses recherches ont porté sur les outils de prise en charge des dimensions patrimoniales dans la gestion de villes et ce qu'elles révèlent sur les enjeux patrimoniaux contemporains.

11h00-11h50 : Entendre et partager le paysage au cours de l'évaluation environnementale, une question pour les MRC?

Geneviève Brisson, Université du Québec à Rimouski

Résumé : Les MRC sont au cœur des enjeux paysagers. La proximité des communautés, la connaissance des territoires et le mandat d'aménagement dont les MRC sont dépositaires en font très certainement une des instances de gouvernance les plus pertinentes pour ces réflexions. Toutefois, ces instances présentent aussi une diversité de conditions et de capacités pour répondre à la question paysagère. Certaines ont des chartes de paysage, d'autres ont mis en place un diagnostic paysager ou des mentions spécifiques dans leur plan d'action ou leur schéma d'aménagement... D'autres sont familières avec le terme, mais ne l'incluent pas spécifiquement. Enfin, peu importe le degré d'implication quant au paysage, l'ensemble des MRC semble expérimenter les mêmes enjeux lorsqu'un projet économique d'envergure propose de s'implanter et de modifier le paysage...

La présentation traitera des résultats d'une démarche de collecte de données sous forme de séminaire, tenu en 2019 avec des aménagistes et des directeurs d'une quinzaine de MRC du Québec. Celles-ci ont été choisies pour représenter la diversité des initiatives sur le paysage au sein de ces organismes territoriaux.

Entendu dans un sens holistique et non esthétique, le paysage a été abordé dans un premier temps sous l'angle des outils spécifiques dont les instances régionales se sont dotées, et des facteurs modulant leur application. Dans un 2e temps, le séminaire a permis de documenter la capacité (ou non) des MRC de traiter du paysage dans le processus d'évaluation environnementale.

La présentation fera état des résultats de ces deux temps de la démarche. Plus globalement, il ressort de ces résultats un questionnement quant à la place des gouvernements locaux et territoriaux dans le processus d'évaluation environnementale.

Ces résultats sont issus d'un projet plus vaste, financé par le CRSH et développé en partenariat avec différents acteurs du processus d'évaluation environnementale du sud du Québec s'intéressant aux impacts sociaux.

Biographie : **Geneviève Brisson** est professeure au département Sociétés, territoires et développement de l'UQAR. Juriste et anthropologue, ses recherches portent sur les représentations sociales de la nature et les impacts sociaux de changements environnementaux. Elle analyse particulièrement leurs implications sociopolitiques dans le difficile arrimage des différentes perspectives sur le risque et sa gestion.

13h10-13h50 : Équipes géomatique et environnement, développer ensemble des outils sur les enjeux de paysage dans les projets de transport d'énergie.

Annie Prince et Ariane Drouin, Hydro-Québec

Résumé : Au cours des derniers mois, Hydro-Québec a développé plusieurs outils afin de faciliter la prise en compte du paysage dans le cadre des projets de lignes et postes de transport d'énergie. Ces outils permettent notamment d'intégrer le paysage le plus tôt possible dans la conception des projets, développer des mesures d'atténuation et mieux communiquer les enjeux de paysage aux citoyens.

Hydro-Québec a revu ses cartes provinciales d'éléments sensibles afin d'y ajouter plusieurs éléments du paysage, dont les lieux d'intérêts esthétiques du PPAT. Ces cartes sont utilisées aussitôt qu'à l'étape de planification du réseau pour que les enjeux de paysage puissent contribuer aux orientations de développement. Différents modèles d'analyses de visibilité ont été développés afin de mieux évaluer les impacts pour des infrastructures ponctuelles ou pour des

infrastructures linéaires dont la visibilité peut être évaluée en nombre de structures ou de hauteur visible.

Pour aider les propriétaires à visualiser les impacts d'un projet sur leur résidence, des fiches personnalisées ont été développées. La fiche illustre les points de vue d'intérêt à partir desquels les infrastructures pourraient être visibles et présente des aménagements paysagers qui pourraient atténuer les impacts. Une capsule de vidéo explicative du processus de réalisation de simulations visuelles a également été mise en ligne.

La réalité virtuelle a été utilisée pour la première fois dans le cadre d'un projet de reconstruction de ligne dans une emprise existante. Les citoyens étant inquiets de l'impact de la nouvelle ligne, un modèle 3D en réalité virtuelle a été créé afin de les aider à visualiser et mieux comprendre l'impact visuel de la nouvelle ligne. À l'aide d'un casque de réalité virtuelle, ils peuvent se déplacer le long du tracé et voir en 3 dimensions la situation actuelle et la situation projetée. Des vidéos du modèle ont aussi été réalisées, les résultats peuvent ainsi être présentés à un plus grand nombre de personnes.

Biographies :

Annie Prince est détentrice d'un baccalauréat biologie et d'une maîtrise en environnement, de l'Université de Sherbrooke. Elle travaille depuis 17 ans chez Hydro-Québec où elle a débuté sa carrière sur les projets de centrales hydroélectriques. Elle est présentement chargée de projet en environnement et chargée d'équipe Lignes et postes dans l'unité études d'impacts.

Ariane Drouin possède un baccalauréat en géographie et une maîtrise en Environnement de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle a d'abord travaillé comme professionnelle de recherche en géomatique appliquée aux domaines de l'agroenvironnement et des bassins versants. Elle travaille depuis 7 ans chez Hydro-Québec où elle est présentement chargée de mandat en géomatique/cartographie thématique.

13h50-14h30 : Analyses de visibilité : Potentiels et opportunités dans le cadre des projets du réseau de transport d'Hydro-Québec

Ariane Drouin et Isabelle Thériault, Hydro-Québec

Résumé : Au cours de la dernière année, des travaux ont été entrepris afin de développer une meilleure connaissance des outils et des méthodes d'analyses de visibilité et leurs différents potentiels d'utilisation dans le cadre des projets du réseau de transport d'Hydro-Québec. En effet, les équipes œuvrant à la conception des projets et à l'évaluation des impacts sur l'environnement souhaitaient intégrer le plus tôt possible les notions de visibilité des équipements et des impacts sur le paysage dans leurs analyses afin de développer des projets s'intégrant mieux dans le milieu.

Dans un premier temps, une revue de littérature des différentes méthodes et logiciel a été réalisée par le CIMMI (Centre en imagerie numérique et médias interactifs), photomontage, points de vue 3D, ligne de visée et champ de vue, etc. Une fiche par outil a été produite décrivant le fonctionnement, les contextes d'utilisation, les particularités et des exemples des méthodes. Les différents logiciels pouvant réaliser des analyses de visibilité ont été comparés en fonction de leur capacité à réaliser les différentes méthodes et de leurs caractéristiques telles que la connaissance dans l'industrie, la compatibilité avec les logiciels utilisés avec ceux à Hydro-Québec, les coûts, la pérennité, etc.

Le système d'information géographique (SIG) ArcGIS Pro a été identifié pour développer un prototype de boîte à outils permettant la réalisation d'analyses de visibilité pour les projets de postes et de lignes de transport d'énergie. Celle-ci a été développée en collaboration avec le CIMMI, la direction Environnement et l'unité Géomatique d'Hydro-Québec. Les chargés de projet Environnement et les ingénieurs de conception ont aussi été intégrés au processus de création afin que l'outil réponde à leurs besoins et facilite les interactions et la collaboration entre eux. L'outil permet de réaliser des analyses de champs de vue intégrant notamment la hauteur et le nombre de pylônes, les parties visibles de ceux-ci ainsi que leur distance. L'outil permet aussi de faire une analyse multicritère intégrant

la résistance des unités de paysage ainsi que les éléments sensibles du milieu. La boîte à outils est composée de trois outils permettant de 1) traiter les données d'élévation (modèle numérique de terrain (MNT) et modèle numérique de surface (MNS)) en intrant et de retirer la végétation (emprise) ou en ajouter (mesures d'atténuation), 2) réaliser les analyses de visibilité et l'analyse multicritère et 3) comparer les résultats de deux cartes de visibilité.

L'outil a été développé en s'assurant qu'il puisse être bonifié dans le futur et que les étapes de transformation des données soient transparentes, et donc que l'analyse des résultats soit facile. Lors du prototypage, un projet réel d'Hydro-Québec a été utilisé. Il est prévu dans les prochains mois d'en faire une validation au terrain et de développer davantage le volet 3D de l'outil.

Biographies :

Ariane Drouin possède un baccalauréat en géographie et une maîtrise en Environnement de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Elle a d'abord travaillé comme professionnelle de recherche en géomatique appliquée aux domaines de l'agroenvironnement et des bassins versants. Elle travaille depuis 7 ans chez Hydro-Québec où elle est actuellement chargée de mandat en géomatique/cartographie thématique.

Détentriche d'un baccalauréat en urbanisme et d'une maîtrise en aménagement du territoire, **Isabelle Thériault** est conseillère experte en environnement spécialisée en milieu humain chez Hydro-Québec. L'aménagement du territoire et l'inscription spatiale et paysagère des équipements du réseau de transport sont au cœur de ses réflexions et motivent son implication dans la conception et l'évaluation environnementales des projets d'Hydro-Québec.

14h30–15h10 : La politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire

Isabelle Boucher, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation

Résumé : Alimenté par la grande conversation nationale lancée en janvier 2021, le gouvernement publiera au printemps 2022 la Politique nationale d'architecture

et d'aménagement du territoire, une première au Québec. La présentation détaillera, pour le volet aménagement du territoire, la démarche de consultation réalisée et mettra en lumière les principaux constats révélés par celle-ci, lesquels ont alimenté les travaux d'élaboration de la Politique.

Biographie : **Isabelle Boucher** dirige les travaux relatifs à la Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire à titre de Directrice générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Elle y a occupé différentes fonctions depuis 2002, dont celles de Directrice des politiques et de la démocratie municipales de même que de coordonnatrice de la collection de guides sur la planification territoriale et le développement durable. Elle a auparavant travaillé en pratique privée chez des consultants en urbanisme.

Membre de l'Ordre des urbanistes du Québec, elle est détentrice d'un baccalauréat en architecture, d'une maîtrise en design urbain et d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional.